

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MARS 2018

Marie-Odile Campagne et Pierre Cluzel, présidents de séance, souhaitent la bienvenue à tous les participants.

Marie-Odile Campagne remercie le ministre, Bruno Lemaire, pour avoir accordé son parrainage aux manifestations des 70 ans de l'association. Elle remercie également le SIRCOM et tous les partenaires de l'ATSCAF dans le monde de la banque, de l'assurance et de la mutualité qui contribuent à son rayonnement.

Elle rappelle que l'ATSCAF est née de la volonté de René Bedenne qui nous a malheureusement quittés il y a quelques mois. La présence de son épouse à cette assemblée atténue la peine de sa disparition.

Pierre Cluzel espère que la soirée de gala au Paradis latin a été appréciée de tous et passe la parole à François CLINET, président fédéral pour le discours introductif.

Celui-ci souligne le plaisir immense qu'il éprouve de se retrouver une nouvelle fois dans « la citadelle de Bercy ». L'émotion est toute particulière cette année car, comme l'a rappelé Marie-Odile Campagne, l'ATSCAF a perdu son président fondateur.

Il salue la présence des représentants du secrétariat général et des directions du ministère.

Il rappelle que l'ATSCAF organise le 63^{ème} Tournoi International des Finances en Corse au mois de juin, évènement qui a reçu également le parrainage de M. Bruno Lemaire et qui a été créé, à l'origine, par René Bedenne, faisant preuve encore une fois d'une ouverture d'esprit peu commune.

François Clinet présente les dix points qui résument ce qu'est réellement l'ATSCAF :

- Une histoire et un engagement : « René Bedenne a voulu que l'ATSCAF soit grande et belle avec cette envie de donner le meilleur ».
- Une expertise dans l'organisation de manifestations sportives et culturelles : la CNIF (Coupe Nationale Inter Finances) pour le sport et le SNAP (Salon National des Arts Plastiques) pour la culture peuvent être cités comme exemples.
- Une certification qualité : « il est important d'appliquer une amicale fermeté : faire le bien mais avec le plus grand professionnalisme ». L'adhérent est le seul juge.
- Une offre globale dématérialisée : l'adhérent peut réserver à tout moment un séjour ou un voyage en ligne et en effectuer le paiement.
- Une convention d'objectifs et de moyens qui nous lie au ministère.
- Un patrimoine : René Bedenne a construit ce patrimoine et ses successeurs l'ont enrichi.
- Une immatriculation d'organisateur de voyage : la fédération dispose d'une immatriculation auprès d'Atout France pour organiser en toute légalité son activité voyages, qu'elle délègue aux associations locales qui en font la demande.
- Un monde à découvrir, une passion à partager.
- Les réseaux : « l'adhérent est la raison d'être de notre association et du réseau des bénévoles, militants actifs au sein des associations locales ».

- L'ATSCAF 2.0 : l'adhésion en ligne ou le chainon manquant. Dès septembre 2018, toute personne souhaitant adhérer ou renouveler son adhésion à l'ATSCAF pourra également le faire en ligne, en toute simplicité.

L'association fête ses 70 ans d'existence. Elle compte bien poursuivre son action encore longtemps grâce à son formidable réseau de bénévoles.

Brice Cantin s'exprime au nom du Secrétaire Général du ministère. Il est très heureux de participer pour la première fois à l'assemblée générale de l'association, qui plus est en cette année importante qui marque ses 70 ans d'existence.

Il rappelle que depuis sa création, l'ATSCAF est un acteur tout à fait majeur au service du bien-être des agents du ministère. « elle dispose d'une capacité à grande échelle à créer du lien, lien créateur de solidarité qui contribue à l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle ».

Pour accompagner ce dynamisme, le ministère lui apporte un soutien financier et matériel constant malgré un contexte budgétaire contraint car l'ATSCAF a su développer un projet économique viable et mobilisateur et s'adapter aux attentes des agents.

Pour conclure, il adresse toutes ses félicitations pour le très positif bilan d'activité de l'association.

L'assemblée prend alors connaissance des résultats de la commission des mandats :

- nombre de délégués présents ou représentés : 112 sur 138,
- nombre de voix : 930 sur 1120 voix.

Le quorum est donc atteint.

Il est procédé à la désignation de 6 scrutateurs :

- Karina Buyse (ATSCAF Val de Marne)
- Robert Benincasa (ATSCAF Puy de Dôme),
- Daniel Chanac (membre d'honneur),
- Frédérique De Bandt (ATSCAF Nord),
- Arnold Pierrot (ATSCAF Valenciennes)
- Jack Bellego (ATSCAF Ille et Vilaine).

La parole est donnée à Arsène Demirdjian, secrétaire général, pour la présentation, en images, du rapport d'activité :

- la saison 2017/2018 enregistre un nombre d'adhérents de 47 232, niveau à peu près stable par rapport à celui de l'année précédente,
- les activités proposées par la fédération, qu'elles soient sportives, culturelles ou touristiques, ont attiré de nombreux adhérents : plus de 1 500 personnes ont voyagé avec l'ATSCAF, les centres de vacances ont enregistré près de 20 000 nuitées,
- l'équipe de France a remporté le Tournoi International des Finances en Autriche,
- la fédération a signé le compromis de vente pour le centre de vacances Le Fournel de Juan les Pins, ce qui a permis de démarrer la prospection pour l'acquisition d'un établissement de substitution en bord de mer,
- le projet de refonte de l'application de gestion des adhérents et de mise en place de l'adhésion en ligne est lancé ; il devrait être opérationnel en septembre 2018.

Le rapport ne suscitant pas de questions, il est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Le secrétaire général procède ensuite à la lecture des réponses apportées aux questions posées par les associations locales.

Josef Naguy (Hongrie) et Markus Scholl (Allemagne) viennent témoigner à la tribune des liens très forts qui ont été noués entre les différentes nations dans le cadre du Tournoi International des Finances). Ces échanges sont extrêmement importants pour l'esprit de solidarité au sein de l'Europe.

François Clinet fait ensuite l'éloge de 2 anciens administrateurs fédéraux qui, chacun dans leur domaine de compétence, ont apporté beaucoup à l'association. Il s'agit de Jean-Marie Baudoin et d'Odette Bouvard.

Il propose que tous deux soient nommés membres d'honneur.

Vote unanime de l'assemblée générale.

C'est au tour de Luc Denis, trésorier adjoint, de venir présenter à la tribune le rapport financier.

Pour cette année comptable, l'activité de l'ATSCAF a été la suivante :

- signature d'une nouvelle convention d'objectifs et de moyens avec le ministère pour une durée de 5 ans (2017/2022). Le calendrier de versement des subventions a été modifié : la masse salariale est désormais versée en trois fois et ainsi mieux réparties sur l'année ; un acompte de 75 % de la subvention de fonctionnement est versé le 20 avril (au lieu de 25 % avant fin mars auparavant) et le solde en fin d'année.
- Visite de l'inspection du travail en juillet 2017 qui a permis de faire le point sur la nature des contrats de travail des permanents.
- Paiement en totalité de l'annuité d'emprunt pour un montant de 226 242 €.
- Sortie de l'actif du bilan du terrain de l'île d'Aix pour un montant de 13 480 €.
- Mise en vente du centre de vacances de Juan les Pins. Un compromis de vente a été signé le 30 septembre 2017 pour un montant de 1 701 000 €.
- Les produits d'exploitation ainsi que les charges sont en diminution par rapport à l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation est positif de 158 130 €.
- Le résultat de l'exercice présente un excédent de 143 210 € contre un déficit de 166 172 € l'an dernier.

Il est proposé d'inscrire le résultat de l'exercice en compte « report à nouveau ».

François Quéniat, commissaire aux comptes, succède à Luc Denis pour la présentation du rapport de gestion. Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle de l'actif de l'association. Il n'a pas d'observations à formuler sur la

concordance avec les comptes annuels des rapports d'activités et du rapport du trésorier. Il adresse ses remerciements aux services fédéraux et plus particulièrement au secteur comptable pour leur collaboration.

Patrick Machinal présente à son tour les conclusions de la commission de contrôle qui a effectué ses vérifications au siège de la fédération les 23 et 24 novembre 2017.

Le contrôle a porté, en matière de sports, sur le trophée de soccer 5, la coupe régionale PACA et sur la finale de tir de la CNIF.

Pour la culture, il a été procédé à la vérification des ateliers synergie créative, le tournoi des jeux de l'esprit et la subvention de fonctionnement.

Aucune anomalie n'ayant été relevée, la commission de contrôle propose de donner quitus au trésorier. Elle remercie les responsables des deux secteurs subventionnés ainsi que leurs collaborateurs pour le soin apporté à la présentation des dossiers et pour leur disponibilité pendant le contrôle.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité. L'assemblée donne quitus au trésorier et décide d'affecter le résultat en report à nouveau.

L'heure est venue d'entendre les rapports des commissions d'orientation qui se sont réunies le 21 mars après-midi.

CULTURE : par Roselyne Forget

L'offre culturelle proposée par la Fédération a été rappelée dans un premier temps : si les manifestations instituées de longue date connaissent toujours le même engouement, le tout jeune rallye pédestre a suscité la curiosité ; de nombreuses questions ont été posées.

Le profil et les motivations des adhérents changent, ce constat conduit aux propositions suivantes au nombre de 6 :

- Élargir l'offre de thématiques des ateliers culturels proposés dans les centres de vacances avec pour exemples « l'écriture théâtrale » ou encore « dessiner avec son cerveau droit »,
- Maintenir en l'état l'offre de manifestations nationales : le sujet d'un festival de danses n'a pas trouvé de développement.
- Prévoir l'organisation de manifestations nationales au niveau interdépartemental. Les membres de la commission n'y sont pas opposés. Ce modèle d'organisation répondrait au manque de bénévoles et faciliterait le financement.
- Envisager l'organisation régionale d'événements qui pourraient porter une ou plusieurs thématiques liées ou non au sport. Ce type de manifestation nécessiterait une aide financière fédérale.
- Envisager un autre mode d'inscription aux rencontres œnologiques. L'inscription en ligne sous forme de pré-inscription ou inscription ferme permettrait de réguler le processus actuel. Cette modalité devrait être assortie d'un retour d'informations vers les sections locales, besoin notamment pour établir la demande annuelle de subvention.

Enfin les membres de la commission sont favorables à un regroupement du sport et de la culture, notamment en matière budgétaire.

SEJOURS : par Sylviane Drevet

La commission « séjours » a réfléchi à l'après Juan les Pins : quelle stratégie d'investissement ? Quelles attentes des adhérents ?

Le débat a été riche en propositions et l'orientation principale a d'abord été économique (gestion du bien, attentes des adhérents...)

La préférence irait vers du locatif plutôt que vers de la pension complète ou demi-pension. Ce qui correspondrait mieux à des attentes familiales.

Tout a été évoqué :

- Soit rachat d'un bâtiment à la location
- Soit achat d'un camping avec mobil-homes ou chalets
- Soit réserver, en partenariat avec des organismes de vacances existants, des semaines de location réservées aux adhérents ATSCAF et gérées par le secteur « séjours » de l'ATSCAF Fédérale (avantages : pas de coût de gestion et diversification des lieux).

Justement les lieux :

Pour l'instant, la préférence va au sud de la France, dans un endroit peut-être moins prestigieux que nos centres d'hiver, non pas que les prix des séjours soient élevés mais c'est souvent l'environnement qui grossit considérablement le budget.

On se tournerait donc, si possible, côté Méditerranée, peut-être vers des lieux moins « clinquants ». Il a été évoqué un centre très bien équipé, avec piscine, remplissant tout le cahier des charges, en retrait géographiquement (arrière-pays) à défaut d'un établissement les pieds dans l'eau.

Deuxième orientation : optimisation de la fréquentation de nos centres de vacances. Quelle communication pour la favoriser ?

- Optimisation des prix : forcément le locatif sera plus attractif que la pension.
- Organisation de semaines à thèmes dans les centres en location (Seignosse le Penon ou future acquisition) avec guides locaux, découverte de la région, randonnées, etc...
- Pour les centres existants en pension (montagne actuellement), proposer un packaging incluant des activités de la station (piscine, sauna...) à tarifs négociés.
- Demander au Ministre de tutelle de pouvoir créer un lien ATSCAF sur les intranets locaux pour promouvoir les centres.
- Créer un catalogue détaillé des centres, intégrant la situation, les dates d'ouverture et de fermeture, les activités négociées, les partenariats, les tarifs, avec une entité plus percutante que celle utilisée dans l'ASV, à savoir « les séjours », en la remplaçant par un titre plus accrocheur du genre « vous allez aimer nos centres de vacances »...
- Confection d'un dépliant reprenant les autres centres, que l'on peut distribuer aux non-adhérents facilement.
- Continuer l'impression des marque-pages qui sont très attendus et appréciés.
- Eventuellement diffuser les informations via les réseaux sociaux type facebook.

La commission a été clôturée avec l'espoir que la vente de Juan les Pins se finalise bien cet été pour un remplacement en partenariat ou réinvestissement assez rapide.

SPORTS : par Gérard Boob

Le constat de départ effectué par la commission est une stagnation des engagements en CNIF ainsi qu'un nombre quasi constant des forfaits.

S'agissant des trophées nationaux, il est constaté un manque récurrent d'organiseurs, la fidélisation des compétiteurs mais peu de renouvellement.

La commission souligne également une demande constante des associations locales par rapport à l'augmentation des frais inhérents aux compétitions.

Une étude des activités des sections locales montre l'émergence de nouvelles activités « sport, santé, bien-être ».

La commission préconise une valorisation de la CNIF et des trophées nationaux :

- En revalorisant le montant des frais d'hébergement,
- En revalorisant le montant du forfait journalier attribué pour l'organisation des trophées nationaux,
- En créant de nouvelles disciplines et de nouveaux trophées marche nordique, tennis tennis de table...)
- En modifiant le barème de la subvention de fonctionnement pour revaloriser les points attribués aux activités de sport, santé et bien-être afin de mettre en place une meilleure équité entre le sport loisir et le sport de compétition.

D'autres points ont été évoqués au cours de la commission.

En ce qui concerne le calendrier de la CNIF, il est proposé de modifier les dates d'engagement comme suit :

- 1^{ère} semaine de septembre : foot, tennis et golf,
- Dernière semaine de septembre : les autres disciplines, sauf le basket, le hand et le volley féminin qui sont portés au 1^{er} novembre.

VOYAGES : par Annick Hautefort

La commission s'est penchée sur les actions à mettre en place pour améliorer la communication entre la fédération et les ATSCAF locales pour éviter de se concurrencer sur les mêmes destinations.

Elle préconise de demander aux associations locales de communiquer leurs projets de voyages le plus en amont possible afin d'éviter les doublons et l'annulation de certains voyages qui auraient pu être programmés aux mêmes endroits et périodes par plusieurs associations.

Il apparaît également opportun de créer un fichier partagé pour les 31 associations locales délégataires de l'immatriculation fédérale auprès d'Atout France permettant de mettre en commun plusieurs types d'information : les destinations bien sûr mais aussi la qualité des tour-opérateurs, des hôtels...Ce fichier serait également utile pour prévenir les risques encourus auprès de certains prestataires.

L'autre idée est de continuer à développer des voyages thématiques autour de grands événements internationaux, qu'ils soient sportifs ou culturels : jeux olympiques, exposition

universelle, marathon de New York...sans oublier les voyages œnologiques qui ont le vent en poupe.

La commission tient enfin à sensibiliser le réseau sur le fait que toutes les ATSCAF locales qui proposent des voyages à leurs adhérents doivent avoir la délégation d'immatriculation pour être dans la légalité.

L'Assemblée Générale doit procéder à la nomination des vérificateurs de la commission de contrôle du secteur subventionné. Pierre Bérard et Patrick Machinal sont reconduits dans leur fonction.

Se proposent comme suppléants : Brigitte Lallement (ATSCAF Marne), Régis James-Farges (ATSCAF Dordogne) et Bernard Gaignier (ATSCAF Alpes-Maritimes).

L'Assemblée Générale vote ensuite le changement de siège social de la fédération qui se situe désormais 41 boulevard Vincent Auriol – 75 703 PARIS cedex 13.

Avant de clore la séance, François Clinet remercie l'ATSCAF Paris pour la parfaite organisation de ce congrès qui a été le théâtre de débats riches et constructifs. Il associe à ses remerciements les équipes techniques du centre de conférences Pierre Mendès-France.

Il évoque l'avenir en rappelant que 2019 sera une année électorale. Il espère que les candidats au poste d'administrateur fédéral seront nombreux car le renouvellement est nécessaire à l'ATSCAF comme ailleurs.

Les Présidents de séance,

Le Secrétaire Général,

Marie-Odile CAMPAGNE

Pierre CLUZEL

Arsène DEMIRDJIAN